Paiement
Lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30
4 rue de Corbery CS 5005
37601 Loches Cedex 1
02 47 59 03 05

Service Eau & Assainissement

N° TVA intracommunautaire
Eau : FR16200071587
Ass : FROC200071587

Dépannage & renseignements
eau@lochessudtouraine.com
Agence Loches 02 47 59 03 05

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le service eau potable et assainissement à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du service eau potable et assainissement.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA

FR71EAU496924

DESIGNATION TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom: **Adresse:** **Code postal:** **Commune:**	**LOCHES SUD TOURAINE** **COMMUNAUTE DE COMMUNES** **Service eau potable et assainissement** **B.P. 105** **37601 LOCHES CEDEX**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE LA BANQUE (BIC)

Adresse de l'emplacement du compteur :

Type de paiement :
☒ **Prélèvement par mensualisation**
☐ Prélèvement à échéance

Signé à :
Le :

Signature :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le service eau potable et assainissement. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque, Je règlerai le différend directement avec le service eau potable et assainissement.
Les informations contenues dans le présent mandat , qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés.